

**EXTRAIT**  
du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
**Séance du LUNDI 26 MAI 2025**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
<b>14</b>	<b>09</b>	<b>09</b>

Le Lundi 26 MAI 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 MAI 2025 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie  
Présents : Mmes : CECCHINI C. ; PEREIRA S. ; BELLON S. ; MENSE M. ; VANEL M. ;  
Messieurs : EVEN P., MASSEL A. ; POUCEL A. ; BLANC P. ;  
Absents excusés : FELLON F. ;  
Absents : POIMBOEUF J. ; CORNAND JB. ; CASTANO C. ; HENAREJOS F. ;  
Procuration : Secrétaire de séance : CECCHINI C. ;

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
08	1	0

Objet de la délibération
D-2025-05-03 : Approbation projet Atlas Biodiversité et demande de subvention Fonds vert

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Pierre EVEN, adjoint au Maire pour présenter le projet « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC).

Il s'agit d'engager une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), outil de connaissance et de sensibilisation permettant d'identifier les enjeux de biodiversité à l'échelle communale, de valoriser le patrimoine naturel et de mieux intégrer la biodiversité dans les politiques

d'aménagement du territoire.

Cette démarche sera conduite en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Provence, qui accompagneront la commune dans la réalisation de l'ABC, depuis les inventaires naturalistes jusqu'à la restitution auprès des habitants. Le montant total de ce projet s'élève à 32.876,00€.

Madame le Maire prend la parole et explique qu'afin de mener à bien ce projet il y a lieu de demander au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière auprès de l'Etat et l'Office français de la biodiversité au titre du Fond vert

Montant Prévisionnel des Travaux : 32.876,00€ HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
ETAT (Fonds Vert) 80 %	26.300,80 €
AUTOFINANCEMENT 20 %	6.575,20 €
TOTAL HT	32.876,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 8 voix pour et 1 abstention

ADOpte le projet dans sa globalité

SOLLICITE le financement de l'Etat à hauteur de 26.300,80 €

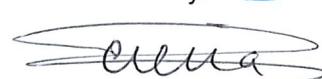
AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de l'opération et à la mise en application de la présente délibération

Ainsi fait délibéré les jour mois et an susdits

Le secrétaire de séance :  
CECCHINI Christine



La Maire :  
PEREIRA Sylvie




Mise en ligne sur le site internet le : 05 juin 2025

Accusé de réception en préfecture  
084-218401453-20250604-D-2025-05-03-DE  
Date de réception préfecture : 04/06/2025